



Point réglementaire Organismes DTO, LAPL Modulaire et Maintenance



DSAC



Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

SOMMAIRE

- Organismes de formation: DTO
- Brevet de Base et LAPL modulaire
- Maintenance Aviation Générale



Organismes de formation: DTO



FORMATION HORS ATO: HISTORIQUE

➤ EASA GA Road Map

- Formation hors ATO pour les licences non commerciales.

➤ NPA 2015-20 : Training Outside ATO

- Publiée 12/2015

- Consultation terminée depuis le 02/2016

➤ Opinion 11/2016 : Declared Training Organisation

- Publiée le 7 Septembre 2016

- *Declared Training Organisations (DTO)*



DSAC



FORMATION HORS ATO: ORGANISME DTO

- DTO (Declared Training Organisation)
 - Pas d'approbation initiale;
 - L'organisation déclare ses activités de formation à l'Autorité compétente;
 - Périmètre de formation spécifique à l'aviation de loisir;
 - Règles d'organisation et de gestion simplifiées;
 - Exigences de surveillance simplifiées pour l'Autorité compétente.

FORMATION HORS ATO: PROCHAINES ETAPES

- Vote du texte final : Octobre 2017
- Publication par la Commission : 1er semestre 2018
- Applicabilité du texte : 8 Avril 2018 (avion et hélicoptère)
- Procédures internes DSAC prêtes

FORMATION HORS ATO: ORGANISME DTO

➤ Périmètre de formation

- LAPL, PPL, SPL, BPL + qualification additionnelles (hors IR);
- Avions: SEP(*land and sea*), TMG;
- Hélicoptères: Qualification de type monomoteur avec une configuration approuvée en sièges passagers n'excédant pas 5 sièges;
- Planeurs et ballons: Formation instructeur et stages de remise à niveau
- Planeurs et ballons: Formation examinateur et stages de remise à niveau (nécessitant toutefois une approbation préalable par l'Autorité compétente)
- Qualification additionnelles: nuit, remorquage, voltige et montagne

FORMATION HORS ATO: ORGANISME DTO

- Exigences simplifiées en terme de personnel :
 - Le représentant de l'organisme (président ou dirigeant) peut également être responsable pédagogique (chef pilote)
- Exigences simplifiées en terme d'organisation:
 - Programmes de formation au lieu de manuels;
 - Politique de sécurité au lieu d'un système SMS complet;
 - Revue annuelle de sécurité au lieu d'une revue de conformité totale;
 - Pas de manuels d'organisation/opération requis.
- Aéronefs et FSTD utilisés pour la formation
 - Flotte adéquate pour la formation délivrée;
 - Des simulateurs (FSTD) peuvent être utilisés.



FORMATION HORS ATO: ORGANISME DTO

➤ Aérodrômes et sites opérationnels

- Structure appropriée;
- Avions et hélicoptères: Limitation à deux aérodrômes.

➤ Formation à la théorie

- Sur place ou bien formation à distance (pas d'exigences de cours en classe);
- Suivi approprié des progrès des élèves.

FORMATION HORS ATO: ORGANISME DTO

➤ Surveillance des DTOs par les Autorités compétentes

- Vérification de la conformité à la Part-FCL du ou des programme(s) du DTO (dans les 6 mois après avoir accusé réception de la déclaration de l'organisme);
- Programme de surveillance basé sur les risques et sur la performance;
- Inspections programmées et non programmées (première inspection et début du programme dès les 12 mois suivants la déclaration d'un nouveau DTO, non applicable aux OD déjà existants)
- Cycle de surveillance à 72 mois (au niveau de l'AMC)



FORMATION HORS ATO: ORGANISME DTO

➤ Transition des ATOs aux DTOs

➤ Les ATOs qui souhaitent continuer leurs activités (ou une partie) comme DTO doivent:

- Restituer (entièrement ou partiellement) leur agrément ATO; et
- Envoyer la déclaration DTO à l'Autorité compétente;
- Programmes de formation: la référence aux manuels de formation utilisés jusqu'à présent sous l'approbation ATO est suffisante.

➤ Transition pour les Organismes Déclarés

- Les organismes visés à l'Art. 10a §3 (OD) doit se conformer à l'Annexe VII (Part-ORA) ou l'Annexe VIII (Part-DTO) avant le 8 avril au plus tard;
- Avant le 8 avril 2018, les OD doivent envoyer la déclaration DTO (incluant les programmes de formation) à l'Autorité compétente,



SOMMAIRE

Brevet de base et LAPL Modulaire



DSAC



Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

BREVET DE BASE ET LAPL MODULAIRE

- Règlement (EU) n°445/2015 **report au 8 avril 2018** des exigences Annexe I - LAPL et licences planeur/ballon
- La France continue à délivrer les **licences nationales** suivantes :
 - Brevet de Base avion
 - Brevet de Pilote de Planeur et Brevet de Pilote de Ballon Libre (avec et sans le vol en campagne)
- Mais la **transition** a démarré :
 - Délivrance LAPL(A) par conversion de Brevet de Base (BB) (rapport de conversion art. 4.3)
 - Délivrance LAPL(S)/SPL par conversion de Brevet Pilote de Planeur (BPP)
 - Délivrance LAPL(A) suite à formation initiale en OD JAR (art. 10a § 3)
- **Quid de l'avenir du BB au-delà du 8 avril 2018 (fin opt-out) ?**



BREVET DE BASE ET LAPL MODULAIRE

Etape 1

- Formation théorique
- Examen théorique
- Formation pratique initiale (CBT)
- **Examen pratique avec un examinateur FE**

LAPL restreinte

Etape 2

- Formation pratique supplémentaire (CBT)
- **Autorisation délivrée par un FI ou examen avec un examinateur FE (selon le privilège)**

LAPL avec privilèges supplémentaires

Maintenance Aviation Générale



MAINTENANCE : PARTIE ML

Opinion 05/2016

13 Avril 2016: L'Opinion 05/2016 a été publiée.

Part M allégée (Part-ML) et nouveau type d'organisme combiné, suivi et maintien de navigabilité (Part-CAO)

Courant 2016 et début 2017: Discussion entre la Commission et les Etats Membres.

Avant la fin 2017: Devrait être adopté par la Commission, une fois que le Parlement et le Conseil Européen auront donné leur accord.



DSAC



Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

PART-M ALLÉGÉE (PART-ML)

La Part-ML pour qui ?

- Les avions jusqu'à M_{tow} de 2730kg,
- Tous les autres aéronefs ELA2, et,
- Hélicoptère jusqu'à 4 occupants et de moins de 1200 kg M_{tow}.

S'il ne sont pas considérés comme aéronefs complexes motorisés .

NOTE: La Part-ML est l'unique option pour cette catégorie d'aéronefs (ils ne peuvent pas utiliser la Part-M).



PART-M ALLÉGÉE (PART-ML)

La Part-ML pour quelles opérations ?

- **Applicable aux opérations commerciales et non-commerciales.**



Non applicable au Transport Aérien Commercial (au sens du règlement (EC) 1008/2008).

NOTE: Cela veut dire que la Part-ML couvre tous les planeurs et ballons, même s'ils transportent des passagers (ils sont exclus du règlement (EC) 1008/2008).

Tous les autres aéronefs doivent se conformer à la Part-M (même ceux utilisés partiellement pour des opérations de transport aérien commercial)



Merci de votre attention



Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

DSAC

FORMATION HORS ATO: RÉSUMÉ

- DTO – Declared Training Organisation;
- Formation pour LAPL/PPL/SPL/BPL uniquement.
- Pas d'approbation initiale – déclaration à l'Autorité compétente;
- Structure simple;
- Programmes de formation vérifiés par l'Autorité compétente comme conformes à la Part-FCL (pas de manuels);
- Surveillance basée sur les risques et la performance.



RÉSUMÉ



Evolutions réglementaires 2017 : à qui s'adresser pour le suivi de navigabilité d'un aéronef ?

Prévue pour entrer en vigueur en octobre 2017 dans le cadre de la simplification réglementaire, la phase II des travaux de l'EASA Part-M GA Task Force introduit un nouveau type d'organismes issu de la fusion entre le CAMO et l'agrément de maintenance Sous-Partie F : le CAO - Combined Airworthiness Organisation - ou Organisme de Maintien de la Navigabilité combiné.

EXPLOITATION	INTERVENTIONS	AERONEFS PART-ML	AERONEFS PART-M
		Avions MTOM < 2,73t non CPMA, hélicoptères MTOM <1,2t et 4 occupants max ou aéronefs ELA 2	Aéronefs qui ne sont pas Part-ML
CAT	Maintenance	Part-145	
	Gestion de Navigabilité	CAMO	
	Programme d'Entretien	CAMO ou NAA	
	Examen de Navigabilité	CAMO ou NAA ¹	
CO	Maintenance	Part-CAO ou Part-145	Part-CAO si non-CMPA ou Part-145
	Gestion de Navigabilité	Part-CAO ou CAMO	Part-CAO si non-CMPA ou CAMO
	Programme d'Entretien	Part-CAO ou CAMO	Part-CAO si non-CMPA ou CAMO ou NAA
	Examen de Navigabilité	NAA ¹ ou CAMO ou CAO ou CAO/AI ou ICS/AI	NAA ¹ ou Part-CAO si non-CMPA
Non-CO	Maintenance	PO ou ICS ou Part-CAO ou Part-145	ICS & Part-CAO si non-CMPA ou Part 145
	Gestion de Navigabilité	Propriétaire ou Part-CAO ou CAMO	Propriétaire si non-CMPA ou Part-CAO si non-CMPA ou CAMO
	Programme d'Entretien	Accepté par le propriétaire ou Approuvé par Part-CAO ou CAMO	Accepté propriétaire si non-CMPA ou Propriétaire ou Part CAO si non-CMPA ou CAMO
	Examen de Navigabilité	NAA ¹ ou CAMO ou CAO ou CAO/AI ou ICS/AI	NAA ¹ ou CAO si non-CMPA

